

COMPTE RENDU D'ANIMATION

Obligatoire

Intitulé : Réunion de rentrée des professeurs-documentalistes

Bassin : Plaisir- Versailles

Date : 7/10/2019	Thématique : Réunion de rentrée
Animateurs : Pascale Granger, Marie Schaezel	Parcours pluriannuel : non
IA-IPR EVS : Mme Valverde (absente)	
Nombre de présents : 33	
Ordre du jour :	
9h-9h15 : Accueil-café.	
9h15-10h00: Présentation de tous les membres de la réunion. Tableau des professeurs-documentalistes du bassin de Plaisir / Versailles par commune à compléter si besoin.	
10h00-10h45 : Informations de rentrée et priorités de l'année 2019 / 2020, point Rendez-vous de Carrière .	
10h45- 11h45 : Organisation de l'année : thèmes et dates des réunions obligatoires.	

Production/Restitution :

1) Rendez-vous de carrière :

Après consultation, deux collègues ont eu un avis concernant un rendez-vous de carrière pour l'année scolaire 2019/2020 :

Sources et ressources

Atelier n°2 : Atelier brise-glace

Problématique :

Rapporteur :

Production/Restitution :

Voici le nuage de mots qui émerge en réponse à la question « trouver un mot qui guide votre année 2019/2020 en tant que professeur-documentaliste ? » :

Empathie, bienveillance, l'humain, réforme du lycée, réforme du bac, fake news, culture, partage et ouverture, efficacité, zénitude et dialogues, manga, EMI, polyvalence, développement durable, adaptabilité, écologie, liaison avec l'enseignement supérieur, oral, éloquence, co-animation, partenariats extérieurs, lecture à voix haute, progression des apprentissages.

Sources et ressources

Atelier n°3 : Remarques

Problématique :

Rapporteur :

Production/Restitution :

3) Remarques, questionnements des collègues :

- Les professeurs-documentalistes en collège et lycée n'exercent pas le « même métier ». Le professeur-documentaliste est dépendant de la culture de l'établissement. Adaptabilité des professeurs-documentalistes aux réformes, aux collègues, aux élèves avec des profils différents.
- Passage au tout numérique et place du professeur-documentaliste ?
- Questionnement par rapport aux heures dédiées à l'orientation.
- les professeurs-documentalistes des EPLE privés sous contrat seront-ils invités à participer à la réunion CPE / professeur-documentalistes ? En effet, les postes de CPE n'existent pas dans leurs EPLE.

Collège :

- L'EMI est une opportunité de travailler avec les collègues.
- Lourde tâche des professeurs-documentalistes dans la gestion des manuels scolaires
- Progression des apprentissages : difficulté cette année pour avoir des cours pérennes, difficulté de progression des apprentissages de la 6ième à la 3ième, le professeur-documentaliste est trop dépendant des collègues des autres disciplines pour enseigner aux élèves.

A St-Jean-Hulst : 1 poste de professeur -documentaliste pour plus de 1500 élèves.

Lycée :

- Inquiétude des collègues face à la réforme du lycée.
- Diminution des projets cette année avec les collègues de discipline en raison de la réforme.
- Lourde tâche de la gestion des manuels scolaires ; mauvaise répartition entre les différents services
- Difficulté parfois pour travailler avec son collègue professeur-documentaliste.
- Difficulté de faire côtoyer les élèves du secondaire et du supérieur
- SNT : enseignement de deux chapitres (web, réseaux sociaux) qui sont en concurrence directe avec l'enseignement des professeurs-documentalistes.

Sources et ressources